

not delivered
New York

3eme Session du Forum Permanent des Nations Unies sur les questions autochtones.

New York 10 au 21 Mai 2004

Déclaration de l'association TUNFA

Thème : Les femmes autochtones (Développement économique et social)

Monsieur Le Président, Mesdames Messieurs chers participants à la 3eme Session du Forum Permanent des Nations Unies sur les questions autochtones.

Je me présente Sada ALBACHIR, représentante de l'Association TUNFA, communauté autochtone Touarègue du Nord Niger; je suis aussi ancienne boursière du l'ONU dans le cadre du programme francophone des bourses pour les autochtones, organise par le haut commissariat aux droits de l'Homme.

Monsieur Le Président, je ne commencerai pas cette déclaration sans vous présenter a mon nom propre et au nom de toutes les femmes autochtones, tous nos remerciements, pour cette attention particulière portée aux femmes autochtones, quant au thème de cette 3eme session du forum permanent sur les questions autochtones. Aujourd'hui, nous savons toutes que nous occupons une place de choix dans toutes les affaires concernant les peuples autochtones.

Dans le monde entier les femmes autochtones sont confrontées aux mêmes problèmes, le plus souvent liés a la terre mère et a leurs conditions de vie sur le plan économique et social. Je vais vous parler particulièrement de la femme autochtone au sein de ma communauté. La femme autochtone touarègue occupe une place prépondérante dans la société touarègue.

Elle est dépositaire des valeurs ancestrales, gardienne de la biodiversité et garante de l'unité au sein de la famille et de la communauté tout entière.

En milieu touareg, c'est la femme, qui joue le rôle d'éducatrice et enseigne aux enfants le Tifinagh, le langage des étoiles et bien d'autres choses utiles pour la vie de tous les jours. Elle joue en outre, le rôle de guérisseuse de la « case », en cas de maladie et au cas où ça relève de sa compétence, car dans le cas contraire il faudrait consulter les grands guérisseurs, les marabouts ou se diriger vers un centre de santé. Quand, les hommes et les jeunes garçons sont au puits ou au pâturage avec les animaux, la femme s'occupe de la

Niger

1155

formation des petites filles auxquelles, elle apprend le sens de la vie ! Quand il se pose un problème de prise de décisions au sein de la famille, la femme a toujours l'honneur de trouver un consensus et d'avoir le dernier mot. Cependant cette position honorable de la femme, doit être sauvegardée et valorisée car, dans les centres urbains, cette situation honorable tend à se dégrader.

Là nous devons souligner en premier, la situation sociale de la femme qui devient de plus en plus dégradée depuis les années 80. Les causes étant les aléas climatiques qui ont entraîné la sécheresse où il y a eu la perte de plusieurs animaux, base économique des touaregs. Cela a entraîné un exode massif de la population vers l'Afrique du Nord et certains pays côtiers de l'Afrique Occidentale. Les femmes laissées à elles seules avec toutes les charges familiales s'étaient ruées vers les grandes villes et les cites minières elles habitent dans des bidons et dans des conditions de vie misérables. Plusieurs années après il n'y a pas eu de changement notable à cette situation malgré le conflit armé qui a opposé le gouvernement nigérien aux rebelles touaregs.

Bien des femmes sont exposées aux risques de contamination au VIH / SIDA et bien d'autres maladies comme le paludisme, les dermatoses, la malnutrition....ect..

Des familles peuplent la périphérie des cites minières exposant aux radiations émises par l'Uranium et ses dérivées.

Il est cependant à noter que ces femmes n'ont aucun pouvoir économique car les projets de développement intervenant dans le cadre de la micro finance ne couvrent qu'une minorité de la population féminine dans ma région.

L'éducation est devenue source de problème chez nous car il faut disposer des moyens pour voir son enfant prendre le chemin de l'école. Le niveau de l'enseignement est très bas, compte tenu de la politique du gouvernement à engager des volontaires de l'enseignement, dont la plus part ont un niveau intellectuel défaillant.

Ceci est une violation de la convention relative aux droits de l'enfant, (ratifiée par mon pays); eu égard à l'article 28 (1) et (2) de la convention relative aux droits de l'enfant qui stipule :

1. Que les Etats parties reconnaissent le droit de l'enfant à l'éducation, en particulier, en vue d'assurer l'exercice de ce droit progressivement et sur la base de l'égalité des chances;
2. Ils rendent l'enseignement primaire obligatoire et gratuit pour tous.

En définitive cela nous amène à faire des recommandations suivantes:

1. Au Gouvernement nigérien de prendre en compte dans son programme spécial les femmes défavorisées et celles vivant dans les localités reculées du pays.

2. Au forum permanent pour insérer dans son programme socio-économique, l'appui aux femmes autochtones en particulier les jeunes filles bloquées dans la continuation de leurs études faute des moyens.

3. A l'UNIFEM, pour aider les femmes à entreprendre des microprojets qui pourront les soutenir dans la vie de tous les jours.

4. A l'UNICEF et a l'UNESCO de garantir les droits des femmes et des enfants autochtones a l'éducation et a la santé.

Voila Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs la participation de mon organisation a cette 3eme session de l'instance permanente de l'ONU sur les questions autochtones.

Sada Albachir

Présidente de l'Association TUNFA